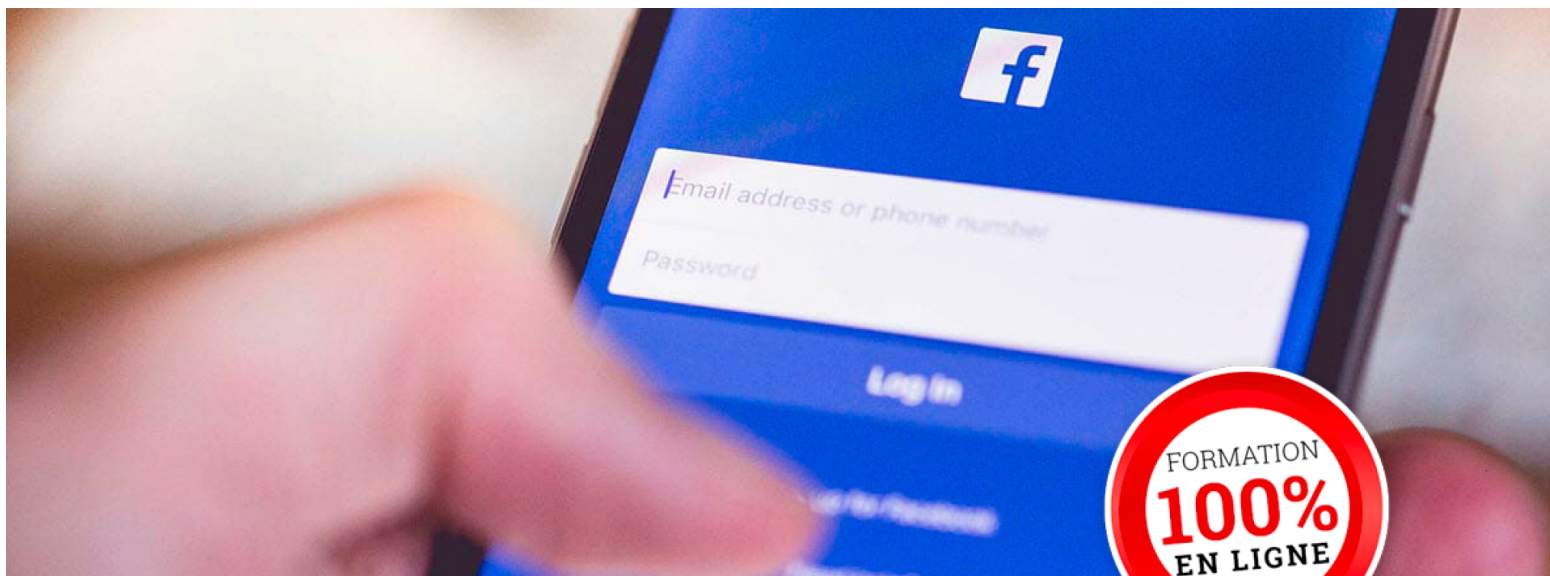




Cette formation va vous permettre de créer une page Facebook professionnelle... et de l'utiliser efficacement ! Elle donne les clés essentielles pour savoir créer une Facebook professionnelle, la gérer, publier en respectant les bonnes pratiques, avoir des fans sur Facebook et analyser les statistiques de sa page.

Objectifs de la formation

- Identifier les différences entre un profil, une page et un groupe**
- Connaître les bons usages d'une page professionnelle Facebook**
- Définir sa stratégie de communication et le plan d'action de sa page professionnelle Facebook**
- Définir et suivre ses objectifs à l'aide des étapes de son plan d'action**
- Mettre en œuvre les actions de promotion de son activité**
- Planifier ses publications**
- Créer une publication vendeuse avec des montages photo/vidéo**

Au programme

POURQUOI UNE PAGE FACEBOOK ?

- Contexte d'usage d'une page professionnelle Facebook
- Usages d'une page professionnelle
- Exercice pratique : lien vers une page Facebook

CRÉER DE L'ENGAGEMENT

- L'algorithme Facebook : une énigme
- La promotion de votre activité
- La planification de vos publications
- La réalisation d'une publication vendeuse
- Exercice pratique : publication type jeu concours

ÉVALUATION FINALE

Méthodes pédagogiques

Ressources interactives, quiz, documentations visuelles, vidéos.

Modalités d'évaluations

Quiz, évaluation.

Tarifs

120 €

Financer ma formation

Vous êtes Travailleur Non salarié (TNS) avec une activité principale artisanale : Chef d'entreprise individuel (EI) ; Micro-entrepreneur ; Gérant associé unique d'EURL ; Gérant associé majoritaire de SARL, Conjoint collaborateurs ; Conjoint associés ou auxiliaires familiaux. Financement par le FAFCEA - Fonds d'Assurance Formations des Chefs d'Entreprise Artisanale.

+ d'infos : www.fafcea.com

Vous êtes assimilé salarié ou salarié : Vous êtes Gérant associé minoritaire ou égalitaire de SARL ; Gérant non associé ; Président ou Directeur Général de SASU ou SAS ou salarié d'une entreprise. Financement par votre OPCO qui dispose de ses propres procédures (délai de dépôt, plafond horaire, subrogation, ...).

Pour connaître les démarches à engager : www.travail-emploi.gouv.fr

Vous êtes Demandeur d'emploi : Pour bénéficier d'une aide au financement de la formation, vous devez contacter votre agence **France Travail**.

Vous pouvez également mobiliser votre compte personnel de formation (CPF) pour financer les formations diplômantes et certifiantes.

+ d'infos : www.moncompteformation.gouv.fr

Prise en charge possible en fonction de votre statut social (TNS, salariés et assimilés).

Informations pratiques

Durée de la formation

4h

100% à distance avec du tutorat

Public concerné

Tout public et particulièrement les salariés et dirigeants des TPE-PME, et demandeurs d'emploi.

Pré-requis

Aucun

Modalités et délais d'accès

Candidature formation jusqu'à 24h avant le 1er jour de formation

Délai de réponse : pouvant aller jusqu'à 48 h

La formation se déroulant intégralement à distance, vous bénéficiez d'une plateforme accessible 24h/24 pour une durée de 30 jours.

Accessibilité

Nous mettons tout en œuvre pour rendre accessible nos formations aux personnes en situation de handicap.

Afin de mettre en place les adaptations nécessaires, [merci de nous contacter](#) avant toute inscription.

Établissement(s) disponibles à Paris et Île-de-France

CMA Formation e-learning

CMA Île-de-France

 30 06 (service et appel gratuits)